

Rôle de la séance publique du 24/09/2026 à 11h30

Président : Monsieur BARTEAUX

Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2601879 RAPPORTEUR : M. BARTEAUX

Demandeur	Mme X	L'ILL LEGAL
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

Mme X demande à la cour en référé au titre de l'article L 521-4 la liquidation de l'astreinte prononcée par ordonnance du 30 juillet 2026.